

12^{ème} rencontres euro-méditerranéennes de Volubilis



Frugal*

* Qui vit d'une manière simple.

Les journées du 24 au 25 novembre 2016

Pour l'élu, l'aménageur ou l'ingénieur, pour l'agriculteur, pour l'urbaniste paysagiste ou pour l'architecte, qu'en est-il de cette injonction d'être désormais « frugal » dans sa manière de programmer, de concevoir, de réaliser ou de gérer ? Qu'en est-il du projet de ville ou de nouveau quartier du village, du nouveau modèle agricole frugal ? Qu'est-ce donc qu'un espace public frugal, dans sa conception comme dans sa gestion ou une organisation frugale du territoire en matière de gestion de l'espace, des ressources et des énergies ?

C'est à l'ensemble de ces questions que s'attacheront à répondre ces rencontres. Elles constituent le point d'orgue de la réflexion sur le thème choisi et offrent à un large public un moment privilégié d'immersion et de formation où professionnels, scientifiques, philosophes, sociologues, historiens et artistes confrontent leurs points de vue.

Les rencontres se sont articulées autour d'échanges et de présentations d'expériences répartis sur les deux journées :

- « Frugalité » : comment entendre ce terme, nouveau venu dans le monde de l'urbanisme et des territoires ?
- De la production à l'alimentation : une gestion frugale du territoire
- Frugalité et habitabilité : un pari ambitieux ?
- Espace(s), paysage(s), urbanisme(s) : un triptyque frugal.

L'essentiel des présentations est repris dans cette note.

L'organisateur

Volubilis

Vivre, rêver et faire la ville et les paysages contemporains

Créée en 1998, l'association Volubilis œuvre à tisser des liens de culture, d'amitié et d'échange de connaissances entre les hommes et les territoires d'Europe et de Méditerranée.

L'action du réseau Volubilis repose sur la mobilisation de bénévoles (professionnels de l'aménagement, artistes, militants associatifs, chercheurs, élus et techniciens, étudiants) et sur des partenariats avec d'autres associations et réseaux, des collectivités et des entreprises dans les domaines de l'environnement, du paysage, de l'aménagement, de l'éducation et de la culture.

Volubilis est un réseau pour les professionnels, les universitaires et le grand public. Ils organisent des rencontres et événements autour de l'urbanisme, la ville et ses paysages dans l'espace euro-méditerranéen.

<http://www.volubilis.org/>

Source : Volubilis



Frugalité : comment entendre ce terme nouveau venu dans le monde de l'urbanisme et des territoires ?

« La frugalité, qui fait son entrée récemment dans le monde de l'économie, de la ville et des paysages, annoncerait-elle une forme de renoncement spirituel face à l'abondance « coupable » de biens, de richesses et de matières ? L'appel à cette notion se situe-t-il dans le champ moral d'un chemin vers la vertu ou veut-il plus modestement signifier notre prise de conscience des limites des ressources de matière, d'énergie et d'espace dans les champs de la pratique du projet urbain et du projet de territoire ? » (Introduction extraite du livret de présentation des rencontres)

De la frugalité comme art de vivre et de mourir

Thierry PAQUOT, Philosophe de l'urbain – Rhapsode de l'Esprit des villes

Pour débiter ces rencontres, Thierry PAQUOT a pour mission de définir la frugalité. Ce terme a eu longtemps une connotation moralisatrice, en fonctionnant telle une injonction voire une punition pour combattre l'abondance, la dépense excessive, le luxe, la gourmandise. Une des définitions du début du 20^{ème} siècle nous incitait à « quitter la table en ayant encore un peu faim ».

D'un précepte religieux tant dans le catholicisme ou hindouisme, le terme frugalité est entré dans le vocabulaire ordinaire pour qualifier une attitude responsable envers la nature.

L'abondance n'est plus possible, la terre s'épuise, il est temps de passer à une abondance frugale dont la notion est la juste mesure. La juste plénitude est peut-être la définition actuelle de la frugalité.

Pratiques économes et nouvelles frugalités

Gérard PENOT, Grand prix de l'Urbanisme 2015 (Atelier Ruelle- Paris)

L'urbaniste est le directeur d'un bureau d'études atypique car faire pousser des arbres est aussi leur passion. Installés dans le splendide parc agro-pastoral du XIX^e siècle, la pépinière « les Arbres de Marcillé » est le complément aux réflexions portées par les concepteurs de l'Atelier Ruelle Paysage dont les locaux sont implantés au cœur du domaine. Une alchimie s'y développe entre masses végétales boisées, prairies inondées de lumière et les parcelles réservées aux Arbres de Marcillé.

De son expérience, il retire une certaine humilité vis-à-vis des lieux à aménager en considérant tant le matériel que l'immatériel. Travailler sur les espaces publics requiert une approche sensorielle des lieux mais aussi une approche sociale. Chacun est expert sur les usages. L'aménagement et le projet doivent être une résultante de ces réflexions.

L'urbanisme frugal n'a pas le même sens qu'un urbanisme économe. Retourner la contrainte permet d'activer l'imagination et la créativité : moins de moyens pour moins d'impacts, plus de légèreté et surtout plus d'adaptations.

Echanges entre Thierry PAQUOT et Gérard PENOT

Thierry Paquot revient sur le terme espace. Il n'apparaît pas dans la littérature, il est question de lieu (planté, qui se dresse), l'espace est plutôt un intervalle. D'autre part la notion privé – public est très française, elle n'existe pas dans les autres langues. Il est préférable de parler d'un lieu urbain, à ménager et non à aménager.

C'est pourquoi Gérard Penot se considère comme un expert non exportable. Il ne sent pas légitime pour travailler sur des territoires lointains avec des logiques et habitudes urbaines différentes des siennes.

L'opposition entre ville campagne n'a pas de raison d'être pour T. Paquot, il faut parler de complémentarité. La place publique d'une ville peut tout à fait être une forêt (telle a été la conception du Central park à New York). De même insérer des parcelles de cultures agricoles permettra de réduire les circuits de distribution. Par ailleurs, le village doit avoir des fonctions urbaines. Le développement du télétravail, le bureau nomade sont des facteurs permettant de changer la fonction de village dortoir. Toutefois, il ne faut pas que les villages imitent les villes. Les aménagements urbains souvent identiques reflètent d'un systématisme des maîtres d'œuvre, qui ne s'attachent pas à répondre au caractère identitaire du lieu.



La perception des lieux est différente selon que l'on y soit « enraciné » ou que l'on le découvre au hasard d'un détour ou d'un parcours volontairement en dehors des axes principaux. G. Penot nous invite à tenter l'expérience. Elle permet de mieux appréhender et se familiariser avec les lieux et paysages traversés.

De la production à l'alimentation, une gestion frugale du territoire.

« Quelles terres agricoles accessibles, en particulier aux jeunes agriculteurs ? Comment produire une agriculture aux pratiques adaptées à une gestion « frugale » des ressources naturelles et des agrosystèmes ? Comment concevoir des produits de haute qualité favorisés par une « économie frugale » de proximité ? Et, articulant tous ces enjeux, comment des collectivités locales peuvent-elles définir des politiques inspirées de « l'innovation frugale », en gérant les interdépendances entre le territoire, la production agricole et l'alimentation ? » (Introduction extraite du livret de présentation des rencontres)

Faim de terre, projection du film documentaire

Karine MUSIC et Manon WALLENBERGER – réalisatrices

Réalisé en 2015, le film s'articule autour de la disparition des paysages en Provence, de l'urbanisation, de la spéculation, des difficultés d'installation des jeunes ainsi que de la diminution de la biodiversité et ses conséquences sur notre alimentation. Il est traversé par des extraits d'un docu-fiction tournés dans les années 70 à Bonnieux (Luberon), avec des paysans jouant leur propre rôle, ce qui lui apporte une lumière historique et une note d'humour. Il ouvre les réflexions sur l'alimentation mais aussi l'évolution des paysages.

<https://www.youtube.com/watch?v=2AV3KhNDYd8>

De l'assiette aux champs : les difficiles chemins

Alain RAYBAUD, Vice-Président de Terre de Liens Languedoc-Roussillon, conseiller municipal de Barjac en charge des circuits courts

En 2006, la commune de Barjac a eu la volonté d'améliorer la qualité des repas servis aux scolaires par la création d'un restaurant bio, tout en gardant le même prix de repas. Cette démarche a été relayée au grand public par le film de Jean-Paul JAUD « Nos enfants nous accuseront ».

La commune a été vite confrontée à l'approvisionnement de produits locaux et bio.

La commune s'est tournée vers Terre de Liens, qui a pu acheter une ferme de 120 ha avec 2500 m² de bâtiment. Ensemble, ils ont sélectionné des porteurs de projets avec lesquels il a été convenu d'un bail rural environnemental. Il permet de garantir l'exploitation des terres par une agriculture « nourricière », paysanne, bio et respectueuse de l'environnement, plus proche du consommateur utilisant des savoir-faire particuliers.

Le scénario AFTERRRES 2050 : De l'alimentation à la production, une gestion frugale du territoire agricole

Philippe POINTEREAU, Expert agro-environnemental Solagro

Le scénario Afterres 2050 est le fruit de deux années de travail de Solagro, de ses salariés et de ses membres.

Il a été construit pour répondre aux défis majeurs des décennies à venir qui motivent, de longue date, l'action de Solagro : enjeux de production et de consommation alimentaire, enjeux liés aux crises climatiques et enjeux de préservation de notre patrimoine naturel.

Afterres 2050 propose une solution pour reconsidérer le système alimentaire dans son ensemble.

Ses objectifs s'inscrivent dans une transition agricole alimentaire et climatique à savoir :

- Nutritionnelle : avec une assiette plus saine et équilibrée, mais tout aussi goûteuse ;
- Agricole : avec des agrosystèmes vivants, productifs et générateurs de bénéfices environnementaux
- Énergétique : avec des systèmes de production de bioénergies soutenables.

SOLAGRO = Une expertise innovante au service des transitions énergétique, agroécologique et alimentaire

Solagro propose une démarche singulière au sein de laquelle accompagnement de réalisations (études et assistance à maîtrise d'ouvrage), prospective, formation et recherche – développement s'alimentent et s'enrichissent mutuellement.

Solagro anime également un espace Info-Energie de conseil aux particuliers sur le territoire de la métropole toulousaine.

La diversité de nos niveaux d'intervention, du projet individuel aux politiques publiques européennes, leur permet d'allier **proximité et recul** dans le conseil qu'ils apportent à leurs interlocuteurs.

Source : Solagro



Le scénario base son développement sur le changement de régime alimentaire : des assiettes moins garnies et un meilleur équilibre entre protéines animales et végétales. La consommation de viande, ainsi que celle des produits laitiers, devrait diminuer de moitié.

Parallèlement les pratiques agricoles doivent changer pour réduire les impacts environnementaux, on parle d'agroécologie. L'agriculture biologique, l'allongement des rotations, l'agroforesterie qui associe arbres et cultures, les techniques de travail du sol comme le « non labour » sont des pratiques à généraliser.

Le scénario prône un **système d'alimentation territorialisé** dont les bénéfices sont multiples. Rennes et Grenoble ont déjà expérimenté une approche similaire, l'interface entre ville et agriculture est un réel lieu d'échange.

Pour en savoir plus : <http://afterres2050.solagro.org/>

L'innovation frugale, un levier de croissance durable et inclusive au service des collectivités territoriales

Mourad ZEROUKHI, Economiste, chercheur associé au CREM, Université rennes 1, président de la Société WE&NOVE

« L'innovation frugale repose sur une idée simple : redéfinir les fonctionnalités des produits et services pour servir des consommateurs qui font face à des problèmes d'accessibilité extrême, de manière évolutive et durable. Il s'agit de surmonter le vide institutionnel (notamment dans les pays pauvres) et les contraintes de ressources pour offrir des produits accessibles au plus grand nombre, particulièrement au plus démunis. » Définition proposée par WE&NOVE.

Le contexte budgétaire des collectivités locales est de plus en plus contraint. Elles se retrouvent face à des défis pour répondre aux besoins ou aspirations des citoyens en matière de services publics, de qualité de vie et de justice sociale. Une nouvelle forme d'organisation et d'innovation peut répondre à ces défis.

Ainsi est née « l'innovation frugale » en Inde. C'est la capacité « ingénieuse » à concevoir des solutions fonctionnelles et abordables dans des conditions adverses, en utilisant des ressources limitées.

Le processus d'ingénierie vise à réduire la complexité et le coût des produits sans réduire la qualité ni l'image. Il faut donc être ingénieux. La voiture indienne Nano en est un exemple.

Peut-on appliquer l'innovation frugale à une gestion territoriale ?

Pour être dans un processus d'innovation frugale, il faudrait **faire plus avec moins**, et ne faire que ce que le secteur public peut mieux faire.

Plusieurs applications sont possibles et peuvent être discutables selon les points de vue :

- Valoriser les actifs publics en privatisant la gestion de l'infrastructure des aéroports par exemple ;
- Déléguer les services publics à la personne comme cela a été fait depuis longtemps au Danemark.
- Co innover avec les citoyens, Mexico a créé un laboratoire de la ville éphémère ;
- Collaborer avec les acteurs associatifs ;
- Utiliser des technologies frugales ;
- Construire des bâtiments frugaux en utilisant les matériaux naturels comme la terre crue en Algérie ;
- Développer l'économie circulaire. Au Danemark dans la ville de Kalundborg, la symbiose industrielle est un phénomène qui s'est développé durant plusieurs décennies et qui fonctionne encore. C'est un réseau environnemental et de ressources qui a émergé, entre quatre entreprises et une collectivité. L'idée était d'économiser des ressources et de créer un avantage au niveau de l'environnement. La coopération n'a rien d'extraordinaire, c'est juste du bon sens. Deux entreprises ont pensé que ce serait intelligent de réutiliser les déchets d'une autre entreprise.
- Sensibiliser les citoyens aux gaspillages alimentaires. Dans les collèges de l'Isère, des « gâchimètres » à pain sont transparents et gradués. Les élèves trient le pain et peuvent prendre conscience de la quantité gaspillée et de son équivalent financier (en euros et en « objet »). Les élèves peuvent voir le niveau de gaspillage et les graduations les informent de la valeur financière de cette perte. Exemple : 30€ = 1 place de concert, 40€ = 1 jeu vidéo...etc.



Avoir la volonté et tenir compte des ressources sont les principales conditions de réussite. Il est aussi nécessaire de créer une rupture avec le schéma économique où la croissance est au cœur des réflexions. Les indicateurs de l'économie sont à remettre en question.

La frugalité passe par la sobriété et s'apparente plus à la tempérance (s'adresse à ceux qui vivent dans l'excès) qu'à la décroissance (s'adresse à tout le monde).

Il est important également de dépasser les « conflits » idéologiques entre service public et service privé, notion très française.

Frugalité et habitabilité : un pari ambitieux ?

« Quelles solutions pour tendre vers la ville frugale en termes de convivialité, de complexité et de compacité ? Comment inverser la tendance actuelle d'altération des espaces et d'étalement urbain ? Comment inciter la multitude d'acteurs de l'organisation du territoire à décider dans le sens de la frugalité ? In fine, quelles préconisations pour organiser notre société et atteindre ainsi le type de vie urbaine recherché ? » (Introduction extraite du livret de présentation des rencontres)

Habitat participatif : une idée moderne, un acte de fabrication écologique de la ville

Vincent DELAHAYE, Conseiller municipal délégué à l'habitat d'urgence et aux nouveaux modes d'habitat - Avignon

En 2014, la ville d'Avignon a rejoint le Réseau National des Collectivités pour l'Habitat Participatif. A la suite de cette adhésion, elle prend plusieurs engagements :

- Réserver des terrains ;
- Créer une structure pour accompagner les projets ;
- Caractériser les terrains en fonction des préconisations environnementales
- Développer la communication et l'information.

En 2015, la ville lance un premier appel à projet Habitat Participatif sur trois sites réservés par la ville.

Les candidatures doivent répondre au cahier des charges où l'accent est mis sur les harmonies sociales et environnementales.

A ce jour, deux projets ont été retenus. L'un émane de l'association Etoile, avec un projet de 36 logements, dont 2 dédiés à un accueil thérapeutique de personnes fragiles, sur le terrain d'Agroparc.

Outre les logements, il comprend notamment un jardin potager et un espace de jeux pour les enfants. 19 familles sont déjà partie prenante de l'aventure.

La seconde émane des « Ruches de Saint-Jean » sur le terrain de Saint-Jean. Ce groupe constitué de 11 familles, propose une opération de 22 logements intermédiaires entre collectif et logement individuel adossé à un bailleur social, dont 3 logements pour étudiants. Il est prévu la création d'un espace vert d'environ 500 m² dédié à un jardin potager et d'agrément ouvert sur la ville.

Fort du succès de l'appel à projet, un deuxième est lancé sur les mêmes principes mais en ajoutant la participation des habitants à l'élaboration du projet, voire en créant une coopérative d'habitat.

Une architecte travaillant sur un projet similaire à Forcalquier témoigne de son expérience. Les personnes se sentent actrices du territoire, elles ne sont pas simplement consommatrices. Pour elles l'important, c'est le groupe et bien vivre ensemble. Les freins pour construire ce type de projet sont plus administratifs.

Cette manière de mobiliser tant les habitants, que la collectivité et les bailleurs sociaux est sans doute une réponse innovante à la crise du « mal logement » que connaît Avignon.

Accepter de co construire la ville est un vrai projet politique.

Pour en savoir plus : <http://www.avignon.fr/fileadmin/Documents/pdf/ma-mairie/habitat/habitat-appelprojet.pdf>

Interfaces vivantes, rencontres frugales entre l'architecture et la nature

Béatrice MARIOLLE, Architecte Equipe Frugal – Formes rurales de l'urbain généralisé –IPRAUS – Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville



Au départ, un travail de recherche appelé FRUGAL sur les paysages vivants : la relation attentive et inventive entre le bâti, le sol, la végétation spontanée et cultivée mais aussi les relations sociales, la culture et l'histoire des lieux.

Une analyse cartographique en Picardie et dans le Limousin a permis de repérer différentes situations de contact entre des parcelles urbanisées et des parcelles non urbanisées. Les situations rencontrées dans les hameaux, les villages et les petites villes de moins de 20 000 habitants, montrent une grande fragmentation des sols et une grande proximité entre bâti et nature.

Ainsi, il a été constaté que la ville compacte n'est pas nécessairement le modèle le plus durable. FRUGAL a démontré que l'urbanisation dispersée a des atouts de durabilité car il y a une grande proximité entre le bâti et la nature.

Le travail mené avec des étudiants a conduit Béatrice MARIOLLE à questionner la vie d'une parcelle, ses usages à travers le temps.

Une parcelle se transforme par les ajouts ou suppressions de bâtiments, le jardin est souvent le reflet des métiers des chefs de famille (stockage dans la cour, ...). Les systèmes d'auto construction sont aussi identifiés notamment pour économiser l'eau (citerne d'eau de pluie) ou pour produire et/ou économiser l'énergie par des panneaux solaires.

Ce sont ces interfaces entre bâti et nature qui amènent la notion de paysage vivant.

La finalité du travail est une étude plus fine sur des îlots urbains. L'exemple présenté pose la question du devenir d'un espace central libre, faut-il remplir la dent creuse ou garder un jardin ?

Les étudiants se sont penchés sur la manière de densifier cet îlot. Ils ont pris en compte les apports solaires et les ombres portées, les possibilités de rehaussement des bâtiments et de développer un jardin associatif. Un bâtiment délaissé a été transformé en chaufferie bois pour le quartier. Des rencontres avec les habitants et élus ont permis d'affiner les propositions qui s'inscrivent dans le tissu urbain vernaculaire des lieux.

Frugalité et Territorialité

Jean-Marc HUYGEN, Ingénieur architecte – Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille

La soutenabilité, nouveau paradigme, est l'interaction entre trois systèmes : l'écosystème, l'économie et la société. Un quatrième volet peut compléter les trois premiers : la culture locale.

La ville compacte est complexe et conviviale. La compacité ne veut pas dire densité, elle est plus à même de mettre en relation les habitants.

Selon Jean-Marc HUYGEN, la ville frugale repose sur trois bases :

- Le principe de subsidiarité : la prise de décision doit être prise par l'entité sociale qui sera concernée par l'action à mener, ainsi l'objectif d'efficacité sera plus facilement atteint.
- L'affirmation du bien commun : la gestion du bien public revient aux élus et à l'administration, mais le bien commun peut être géré par les usagers. Ils s'approprient plus facilement, se sentent responsables et y trouvent un intérêt commun.
- Une nouvelle conception du temps : il peut être linéaire et est infini, alors que le temps tournant ou cyclique repose sur des rythmes mesurables, aux dimensions finies. C'est le temps d'une génération.

Concrètement, créer les conditions d'un « nouveau cycle de la matière » vaut mieux que de ne pas recycler, mais pour lui, « avant d'envisager le recyclage, il faut envisager d'abord la réutilisation, c'est-à-dire utiliser plus longtemps un objet pour l'usage dans lequel il a été conçu ». Et lorsque l'objet devient vraiment obsolète, avant de le recycler, « il y a d'autres phases, sans doute plus efficaces au niveau de l'énergie, de la matière consommée ». C'est là que, pour Jean-Marc Huygen, intervient cette notion de « réemploi », lequel s'inscrit entre « une simple réutilisation dans le même usage que l'objet premier » et le recyclage, puisqu'il s'agit « d'utiliser l'objet avec les traces de ses anciens usages, de l'amour avec lequel il a été confectionné, les traces de sa vie, tout simplement, de la vie des autres, pour construire de nouveaux objets »

La recherche sur les formes rurales de l'urbain généralisé « FRUGAL » s'appuie sur l'analyse d'une quinzaine de « prélèvements » territoriaux implantés dans les régions françaises (France métropolitaine). Deux carrés ont d'ores et déjà été sélectionnés et leur analyse est en cours. Ils doivent disposer des caractéristiques suivantes :

- Dimension : « carrés » de 50 km de côté
- Situation :
 - en dehors de communes de plus de 20 000 habitants et/ou d'un grand pôle au sens de l'INSEE
 - localisé en des Parc Naturel Régionaux.

Le choix des carrés repose sur des critères endogènes et exogènes. La comparaison des carrés devra permettre de faire émerger une diversité de configurations et de fonctionnements :

- Taille des villes à proximité du carré ;
- Distance à ces villes ;
- Formes d'organisation héritées du bâti et structures agraires ;
- Dynamique démographique : renouvellement de la population et migrations ;
- Dynamique économique : actifs/emplois ;
- Réseaux de communication : fer, autoroute...

Source : ANR FRUGAL



Espace(s), paysage(s), urbanisme(s) : un triptyque frugal

« En quoi la pratique expérimentale (rurale, urbaine, participative, etc...) constitue-t-elle une nouvelle passerelle pour la conception d'un territoire frugal ? Comment la mutualisation des savoirs et des savoir-faire permet-elle d'engager une gestion économe et raisonnée des lieux de vie ? Quelles seraient les formes apparentes au sein de la réglementation d'urbanisme ? Quelle place accorder à la participation habitante dans la production d'espaces frugaux ? Quel(s) modèle(s) paysager(s) le territoire frugal fait-il naître ? » (Introduction extraite du livret de présentation).

La frugalité à l'échelle de l'aire urbaine

Gilles PERILHOU, Urbaniste Directeur de l'agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse – Avignon

L'aire urbaine d'Avignon doit plus des deux tiers de sa spectaculaire croissance (+ 76 % entre 1999 et 2008) à une forte extension de son pôle urbain représentant à elle seule un gain de 150 000 habitants. L'essentiel de cette extension s'est effectué par la jonction avec les anciennes aires d'Orange, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue. Cette extension s'explique également, de façon plus classique, par l'étalement du pôle urbain aux communes à proximité immédiate, c'est-à-dire appartenant auparavant à la couronne urbaine d'Avignon.

L'aire urbaine s'étend mais qu'en est-il des réseaux de transports en commun ?

Sur ce territoire, la densité est de 2 000 habitants/km² sans un réseau de transports collectifs performants. La ville de Nantes a une densité de 6000 habitants/km²* et un réseau de busway + tramway très concentré et performant, en jouant notamment sur la fréquence.

Quelle sera la mobilité de demain dans l'aire urbaine avignonnaise ? Une nouvelle organisation des transports collectifs (TC) est un des défis de ces prochaines années pour éviter les engorgements de voitures aux entrées de la ville centre. Le projet du tram en cours de réalisation est un premier pas vers un renforcement de l'offre des TC.

Gilles PERILHOU fait état de son interrogation sur l'évolution de l'usage de la voiture individuelle. Le développement de « Uber » et de la voiture autonome, les deux couplés ou non, pourraient modifier le rapport à la voiture. Pour l'instant, ce ne sont que des éléments prospectifs à prendre en compte dans les futures réflexions.

* en région mulhousienne la densité est de 5000 hab/km²

L'agriculture comme moyen de frugalité partagé

Rémi JANIN, Ingénieur paysagiste, Prix spécial national du paysage 2016, Agence FABRIQUES Architectures Paysages - Lyon

Avec un profil particulier, paysagiste mais aussi agriculteur sur une ferme d'élevage de 90 ha, Rémi JANIN travaille essentiellement sur des problématiques liées à l'agriculture et à l'espace rural, ce qu'il définit de manière plus générale comme « l'urbanisme agricole ».

Il souhaite promouvoir une lecture différente des formes agricoles contemporaines, en défendant la possibilité pour l'agriculture d'inventer de nouveaux paysages à la fois productifs tout en étant ouverts à d'autres perceptions et d'autres investissements. Ils deviennent alors des porteurs de développement urbain et des initiateurs de nouvelles esthétiques. La ville devient aussi un nouveau territoire agricole, envisagé pour ses possibilités productives et comme espace futur de l'agriculture.

Le projet agricole ou ferme est un projet spatial, qui génère un paysage nouveau. Il doit s'ouvrir à d'autres usages.

Les exemples donnés sont divers et de formes différentes :

- la réutilisation de l'espace : une grange à foin, vide selon la saison, devient lieu de concert,
- la diversité du paysage : des bandes de différentes prairies en alternance avec les autres cultures fourragères créent un mouvement dans le paysage,
- les espaces sous-utilisés sont à investir, en créant des « prés boisés »,
- l'abreuvement fait l'objet d'une insertion paysagère,
- la création artistique comme soutien au projet de la ferme : des animations permettent de faire découvrir la production locale mais aussi des initiatives et créations artistiques in situ.
- ...

Le bureau d'études Fabriques a été sollicité par l'association « Vivre bio en Roannais » pour les accompagner dans les réflexions de développement de nouveaux projets agricoles.

L'étude a porté plus précisément sur la conception d'un parc agricole en profitant d'un espace voué au développement d'une zone industrielle. Ce site couvre une surface de 120 hectares et présente un intérêt agronomique fort. Le projet propose d'utiliser cet espace désormais acquis par les collectivités publiques pour



développer un parc productif. Celui-ci aurait vocation à créer un espace agricole par l'installation complémentaire de maraîchage, d'élevage, de cultures, d'arboricultures, d'apiculture et de cultures florales, qui dans le même temps aurait une valeur d'espace public. Les bâtiments industriels actuellement supposés pourraient s'installer dans les espaces de bordure dont certains sont déjà imperméabilisés. La densification des parcelles existantes est une autre solution tout comme envisager l'implantation dans d'autres espaces urbains en friches et pollués. Les productions agricoles seraient amenées à l'intérieur de l'espace urbain par l'utilisation d'un canal en bordure et d'une péniche adaptée.

Même si ce n'est qu'une étude prospective, ce travail encourage à sortir des programmes urbains conventionnels et à redéfinir ce qu'est la production agricole et quels seront les espaces nourriciers de demain.

Les miettes de l'architecture

Cédric BOUTEILLER, Architecte diplômé d'état Collectif ETC – Expérimentation urbaine - Marseille

L'association Collectif ETC, créée à Strasbourg en 2009, rassemble différentes disciplines autour de questionnements et d'activations d'espaces communs. Le collectif est aujourd'hui basé à Marseille. Son approche est d'intégrer la population locale dans le processus de création de l'espace. Les habitants, représentants d'associations, acteurs locaux sont vus comme des contributeurs actifs, des "prosumers" (c'est-à-dire des "consommateurs-producteurs"). Les projets peuvent porter sur la réalisation de structures construites ou de mobilier urbain, sur l'organisation de rencontres ou de conférences, d'ateliers d'apprentissage, ou d'interventions plus artistiques. L'objet et l'intérêt de ces expérimentations urbaines n'est pas seulement dans le résultat, mais surtout dans le processus qui le génère et dans le nouvel environnement et les nouveaux comportements qu'il engendre. Ainsi ils ont travaillé sur plusieurs espaces délaissés « miettes de l'architecture » sur lesquels les aménagements sommaires ont permis de les faire vivre. Travaillant avec les habitants et riverains et les services de la ville, ces espaces sont ainsi réattribués à un usage public pour un temps donné qui peut selon les cas être court ou long.

Par ailleurs, le collectif a aussi créé le « PaPoMo » *Parlement Populaire Mobile*, une structure amphithéâtre sur roulettes. Construit à partir du bois des palettes de chantier, il a pour vocation d'être un outil au service de groupes qui se réunissent, qui débattent, et qui sont animés par le désir de changer les modes de discussion et souhaitent le faire dans l'espace public.



Crédit photo : site internet ETC

Leur démarche se reflète également dans leur mode de vie. Leur précepte est de réduire leurs besoins pour faire ce qu'ils ont envie. Le chiffre d'affaires n'est pas leur première préoccupation.

Le Bloc Notes de l'Agence, édité et imprimé par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
33 avenue de Colmar, 68 200 Mulhouse
Rédaction : Catherine HORODYSKI
Date : Janvier 2017

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et référence exacte

